

## ADIEU AU BISTROT ET AUX BATIMENTS ANNEXES



Une bande de joyeux convives pendant l'été 2014 . Ils se reconnaîtront...



Une nouvelle page de l'histoire de Choisy se tourne et bientôt un nouveau bâtiment convivial et moderne ouvrira ses portes pour offrir plus de services aux habitants et leur permettre de continuer à bénéficier d'une restauration à l'année cette fois, avec toujours la terrasse ouverte sur le paysage, si agréable les longues soirées d'été...venez en profiter une dernière fois dans les vieux bâtiments, lors de l'ouverture annuelle assurée par le conseil municipal.



## BULLETIN MUNICIPAL DE CHOISY ETE 2018



ABONNEZ-VOUS A NOTRE LETTRE MENSUELLE POUR RECEVOIR  
LES DERNIERES INFORMATIONS PAR MAIL : [mairie@choisy.fr](mailto:mairie@choisy.fr)

SMET-  
YSIOH  
ET  
N°35-2



[www.choisy.fr](http://www.choisy.fr)  
[mairie@choisy.fr](mailto:mairie@choisy.fr)  
tél. 04 50 77 41 56

## EDITORIAL

Le 16 juillet 2018,

Choisyliennes, Choisyliens,

Ce printemps les pluies torrentielles qui ont touché la commune, ont généré de nombreux dégâts (caves et garages inondés, voiries submergées, gravats sur chaussée, etc).

Deux entreprises sont intervenues le lendemain pour remédier aux détériorations sur les réseaux. La commune n'a pas été classée en catastrophe naturelle et les particuliers doivent se rapprocher de leur assurance.

En ce qui concerne les ruissellements issus de parcelles agricoles, la commune a contacté la Chambre d'Agriculture pour une définition de la gestion des terres (sens des labours notamment).

Comme chaque année vous trouverez en pages centrales le bilan de l'année écoulée et le budget; 2018 est la dernière année du bistrot communal et le nouveau projet de bâtiment démarrera à la fin de l'été. L'emprunt nécessaire pour réaliser ces travaux, visible dans la section investissement du budget 2018, sera absorbé vers 2023 et fera place au financement de l'agrandissement scolaire pour faire face aux nombreuses naissances sur la commune.

Pour finir, l'été 2018 restera aussi dans nos mémoires pour ce merveilleux parcours de notre équipe de France de football qui a contribué à nous unir, toutes tendances et origines confondues, autour de nos brillants sportifs.

Bonne lecture à tous,

Votre maire,  
Bernard Seigle



### LE BISTROT DU CHEF-LIEU

OUVRIRA SES PORTES POUR LA DERNIERE FOIS CET ÉTÉ AVANT DEMOLITION...ET RENOUVEAU !

NE RATEZ PAS CETTE OPPORTUNITE DE VENIR DEGUSTER LES BONS PETITS PLATS HABITUELS PREPARES PAR LES BENEVOLES DU CONSEIL MUNICIPAL  
**(réservation sur place)**

LES PROFITS SONT INTEGRALEMENT UTILISES POUR AMELIORER LA VIE DES HABITANTS.

**DU 22 JUILLET AU 5 AOUT 2017\***

\* les dimanches, bar uniquement



En couverture : Composition florale réalisée par Mme Bocquet à l'occasion de la Fête des Mères et des Pères au bistrot de Choisy, le 3 juin 2018

Tous les habitants sont invités à nous faire parvenir des idées, des photos (en formats IMAGE haute définition), des graphismes, des articles sur un évènement à Choisy (sans mise en page, ni texte scanné, merci).

## ACTIVITES

### AGENDA

**31 août**

AG Club Loisirs  
Salle des fêtes 19h30

**14 septembre**

AG Chemins faisant  
Salle des fêtes 19h

**21-22-23 septembre**

Fête de la gastronomie

**22 septembre**

Matinée de l'environnement  
(report au 29 en cas de mauvais temps)

**11 novembre**

Cérémonie au monument aux morts

**16-17-18 novembre**

Club loisirs : soirées cabaret

**8 et 9 décembre**

Marché de Noël

**NOUVEAU AU CHEF LIEU  
DES LE 22 AOUT : FOOD TRUCK  
TOUS LES MERCREDIS SOIRS  
A PARTIR DE 17 H**

### BIBLIOTHEQUE - HORAIRES

lu 17h30 à 19h, me  
et sa 14h00-15h30,

### CINEMA

Cinébus tous les 15 jours  
programme sur [www.cinebus.fr](http://www.cinebus.fr)

### NUMEROS UTILES

MAIRIE CHOISY 04 50 77 41 56  
AG. POSTALE 04 50 77 41 49  
CCFU 04 50 77 70 74  
POLICE MUN. 04 50 68 89 22

GENDARMERIE 17  
POMPIERS 18  
SAMU 15  
URGENCES EUROPE 112

ALLO ENFANCE 119  
ALMA Maltraitements 3977

SPA MARLIOZ 04 50 77 82 40  
ADMR 04 50 68 76 56  
PRIORITERRE 04 50 67 17 54

### SITES UTILES

MAIRIE CHOISY  
[www.choisy.fr](http://www.choisy.fr)  
CCFU  
[www.fier-et-usses](http://www.fier-et-usses)  
LUTTE FRAUDES SPAMS  
[www.33700.fr](http://www.33700.fr)  
DEPARTEMENT HAUTE SAVOIE  
[www.hautsavoie.fr](http://www.hautsavoie.fr)

### CONTACTS ARTISANS

COTE CAMPAGNE – Salon de coiffure - 04.50.77.32 . 44

Annick GRASSI–Tarologue– Détection aux baguettes de sourcier - 06.89.52.92.00

COURTOIS Yann - Thérapeute géobiologue - 06.88.83.98.73

EXPERT'AUX FINANCES—Prêts immobiliers et patrimoine—06.64.65.00.66

Jean-Gabriel THOMAS – Autoentrepreneur aide à la personne 06.84.12.21.56

CHOISY ETUDES – Etudes EDF-GDF, Topographie - 04.50.77.44.79

BRIN DE VERDURE – Paysagistes 06.63.45.63.93

GUY PALOMBOT - Transports, Levage, Manutention -06.70.16.40.84

PL MAINTENANCE – Mécanique poids lourds - 06.34.30.45.90

ALPES TRADITION Electricité – Installations électriques - 04.50.01.20.70

E.S.M. RENOVATION – Multiservices - 04.50.77.47.45/06.61.18.47.45

CEDO TRAVAUX – Neuf et Rénovation - 06.88.76.11.00

E-AMENAGEMENT - Menuiserie extérieur/intérieur- E. PernoUD – 06 88 99 45 40

BATI RENOVE – Chauffage, Plomberie & Géométrie - 04.50.77.19.31

CHOISY PLOMBERIE SANITAIRE – Plombier, Chauffagiste - 06.29.92.08.81

Jean-Pierre RICHARD – Peintre - 04.50.77.21.66

GRAVILLON – Entreprise de peinture - 04.50.22.35.92

PRORENO – Plaquiste, Isolation, Peinture - 06.11.81.90.78

SONDAZ Noël – Menuiserie bois et matière - 04.50.77.43.18

VISIO RENOV – Menuiserie, Vitrierie - 06.10.58.61.08

LACOTE BETEMPS – Menuiserie bois et matière - 04.50.77.44.26

SARL VARENIK OLIVIER – Charpente, couverture, zinguerie 06 73 57 71 83

CBTP – Maçonnerie, TP et crêpi à la chaux - 04.50.05.07.23

PERRIN Pascal – travaux d'étanchéité- 04.50.77.42.75

3B CONSTRUCTION – Maçonnerie, Rénovation - 04.50.01.55.87

RTP – Terrassements divers - 04.50.77.43.21

GAL - travaux publics - 04.50.77.41.98

MARCHIONINI-BONATO Régine - Praticienne énergétique - 06 40 16 72 66

CRÉEZ, DÉVELOPPEZ, IMPLANTEZ votre activité économique au cœur de la Haute-Savoie, dans un cadre attractif et de qualité, choisissez les USSES ET BORNES ! Chefs d'entreprises, porteurs de projets, acteurs économiques, notre site est là pour vous informer, vous conseiller et vous accompagner dans votre implantation et votre vie sur votre territoire. Voir : <http://www.eco-usses-bornes.fr/>

### ACCOMPAGNEMENT A LA CREATION D'ENTREPRISE ET AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Dans le cadre d'un partenariat entre la Communauté de Communes Fier et Usse et la Maison de l'Economie et du Développement, toutes les entreprises qui souhaitent se développer, et toutes les personnes qui souhaitent créer leur entreprise peuvent être accompagnées, notamment par Initiative Genevois. Une personne d'Initiative Genevois est présente une fois par semaine dans les locaux de la CCFU, au service Aménagement du Territoire-Urbanisme, en principe le mercredi, selon les rendez-vous.

EMILIE ROBERT Pôle Aménagement du Territoire 04.50.68.87.48

# INFOS PRATIQUES

HORAIRE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Mairie	fermé	14h-17h	fermé	8h30-12h	14h-17h	8h30-12h	fermé
Agence postale	8h40-11h45	8h40-11h45 14h00-15h45	fermé	8h40-11h45	8h40-11h45	8h40-11h45	fermé
<b>Arrêté sur le bruit, admis de</b> <b>NB : jours fériés</b>	8h-20h <b>10h-12h</b>	8h-20h	8h-20h	8h-20h	8h-20h	9h-12h 14h30-19h	INTERDIT
Déchetterie d'Epagny <b>NB : jours fériés</b>	13h30-18h30 <b>FERME</b>	9h-12h 13h30-18h30	9h-12h 13h30-18h30	FERME	9h-12h 13h30-18h30	9h-12h 13h30-18h30	9h-12h 13h30-18h30

## IL FAIT CHAUD ! TOUS A L'EAU MAIS...

Pour ceux qui ont la chance de profiter d'une piscine, petite ou grande, n'oubliez pas les trois règles ESSENTIELLES à respecter pour en profiter en toute quiétude :

- 1 Avant d'installer une piscine, consultez les règles d'urbanisme en la matière et choisissez si possible un endroit qui ne gêne pas le voisinage. Renseignements en mairie ou sur [www.choisy.fr](http://www.choisy.fr)
- 2 Les consignes de sécurité : sécurisez l'accès à vos piscines! (voir dispositifs obligatoires légalement). Alarmes sonores et abris sont utiles mais ne remplacent pas la surveillance active et permanente des enfants par un adulte. Pensez à poser près de la piscine une perche, une bouée et un téléphone pour alerter les secours le plus rapidement possible. Si vous avez une piscine en kit, retirez systématiquement l'échelle après la baignade. En savoir plus : <https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/Securite-des-piscines>
- 3 Petits et grands doivent faire attention à ne pas être trop bruyants. Joie et bonne humeur sont de rigueur...mais cris et tapages gênent l'entourage ! NB rappel : la notion de « tapage » est autant diurne que nocturne...le respect du voisinage est de rigueur à toute heure pour une entente harmonieuse.

## DON DU SANG, C'EST QUAND VOUS VOULEZ !

Les besoins sont importants au quotidien. 1400 donneurs sont attendus chaque jour en Auvergne-Rhône-Alpes pour couvrir les besoins des patients. Vos dons sont précieux et indispensables à environ 1 million de malades chaque année, soignés grâce à vous. L'EFS (Etablissement Français du Sang) accueille vos dons jusqu'à 70 ans :

Lu 8h-19h, Ma-Me-Ve 8h-13h, Je 14h-19h, Sa 8h-12h  
Au 2 chemin des Croiselets 74370 EPAGNY METZ TESSY tél 04 50 66 60 60

## RAPPEL : stop au brûlage

Il est interdit, sur l'ensemble du département, à toute personne d'allumer des feux dans les forêts, plantations ou boisements de pratiquer l'éco-brûlage (brûlage des végétaux sur pied, des bois morts, des herbes sèches) de brûler des déchets verts, qui doivent être apportés en déchetterie.

### Consignes de prudence générales pour tous

Pas de cigarettes, barbecues ou feux d'artifices en zone sèche ou boisée. En voiture, pas de mégots jetés par la fenêtre.

## MEMO TRANSPORT

### Lignes 21 et 22



Une vingtaine de départs par

jour pour Annecy depuis La Balme de Sillingy (en face du Casino) ou Sillingy (et autant pour le retour).



Pour préparer un trajet en transport en commun en Haute-Savoie, le site : [www.mobicime.hautsavoie.fr](http://www.mobicime.hautsavoie.fr) contient toute l'information utile pour voyager sereinement de manière économique et écologique

## BON PLAN BUS

La Carte Déclic pour voyager à -50 % dans tout le département si vous avez moins de 26 ans : <http://carte-declic.cg74.fr/>

## COVOITURAGE LOCAL ET REGIONAL

<https://movici.auvergnerhonealpes.fr/>  
et  
[www.covoiturage-leman.org](http://www.covoiturage-leman.org)

## PARKINGS RELAIS

- 3 parkings à Choisy
- chef-lieu (cimetière)
  - stade de Menulles
  - école de Véry

+ Parking relais de la route du Pont du Trésor à Sillingy = arrêt bus à proximité.

# URBANISME

## PROJET BATIMENT « MULTISERVICES » DU CHEF-LIEU

La future auberge qui sera construite sur l'emplacement de l'actuel bistrot communal jouxtera une « supérette » multiservices qui devrait proposer environ 30 % de produits locaux. Celle-ci est attendue par de nombreux Choisyliens depuis la fermeture du Score. C'est un service supplémentaire au cœur du chef lieu qui contribuera à sa vitalité et son animation.

Les travaux vont s'échelonner jusqu'en 2020 avec les étapes suivantes (sous réserve résultats des appels d'offre)

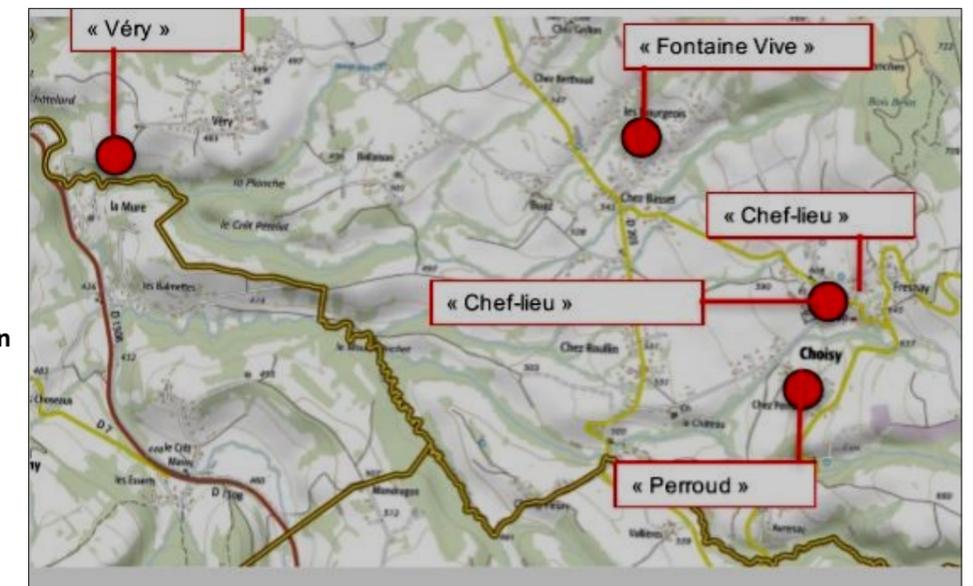
- Démolition du bâtiment actuel = Automne 2018
- Construction : 2019
- Livraison du bâtiment : Printemps 2020

## AVANCEMENT PLU

Le travail de vos élus sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) se poursuit. Parallèlement aux réflexions sur les règles d'urbanisme (voir précédent Choisylien), les élus réfléchissent sur les principes d'aménagement des secteurs à enjeux (densification à proximité des équipements, continuités piétonnes, intégration paysagère). Ainsi, des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) viendront compléter le règlement sur les terrains concernés.

### Quel est la portée de ces OAP?

- Elles fixent les modalités d'ouverture à l'urbanisation des terrains concernés. Ainsi, plusieurs propriétés foncières pourraient être amenées à faire un projet commun pour mieux optimiser l'espace.
- Elles définissent par un schéma les principes de desserte, les formes urbaines à réaliser (petit collectif, habitat intermédiaire, maisons jumelées, ...), les espaces verts, les boisements à protéger, ainsi que les densités de construction. Des OAP traitant de sujets généraux sont aussi en cours de réflexion. Elles pourraient fixer les objectifs à atteindre, les principes d'urbanisme qui ne trouvent pas leur place dans un règlement trop rigide et laisser ainsi plus de place au dialogue avec les porteurs de projet :
- les objectifs esthétiques à atteindre dans le cadre de la réhabilitation des anciens corps de ferme
- les principes à respecter en cas de division foncière (implantation du projet par rapport aux maisons voisines, la mutualisation des accès sur le domaine public, ...)
- les principes à respecter pour maintenir les continuités écologiques (clôtures perméables à la faune, ...).



Ces travaux ainsi que ceux relatifs au règlement vous seront présentés en réunion publique avant fin 2018 pour en débattre tous ensemble.



ABONNEZ-VOUS A NOTRE LETTRE MENSUELLE POUR RECEVOIR LES DERNIERES INFORMATIONS PAR MAIL : [mairie@choisy.fr](mailto:mairie@choisy.fr)

# CITOYENNETE

## Consultation publique

Pour une **RETRAITE** **plus simple, plus juste, pour tous**



**ACTIF OU RETRAITE, DONNEZ VOTRE AVIS POUR L'AVENIR DES RETRAITES :**

Pour cela rendez-vous sur la plateforme :

<https://participez.reforme-retraite.gouv.fr/>

### LE CALENDRIER DE LA REFORME

#### Mai à Décembre 2018 :

Poursuite de la concertation avec les partenaires sociaux et grande consultation citoyenne jusqu'au 25 octobre sur la plateforme internet ci-dessus. Parallèlement, des ateliers auront lieu en Régions .

#### Fin novembre/début décembre 2018 :

Atelier de clôture avec un panel de citoyens qui remettra un « avis citoyen » de synthèse que le haut-commissaire présentera aux décideurs politiques et aux partenaires sociaux

#### Décembre 2018 ou début 2019

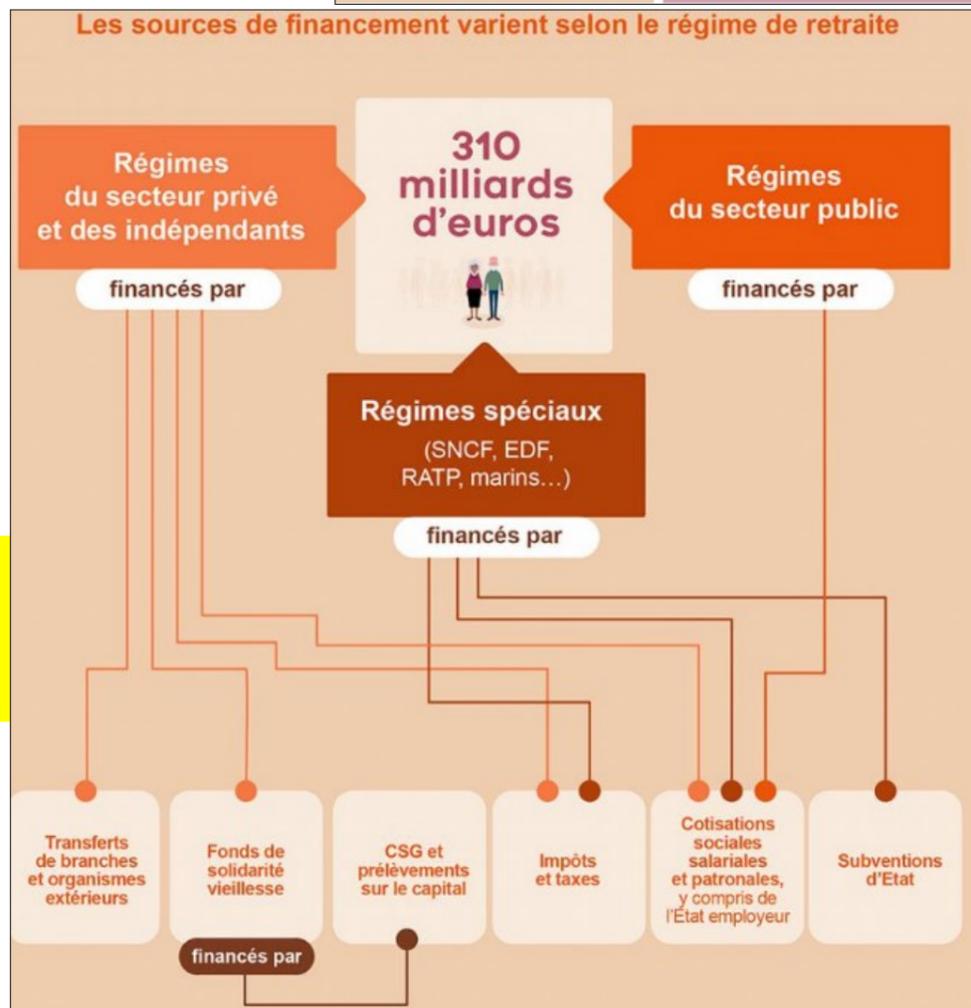
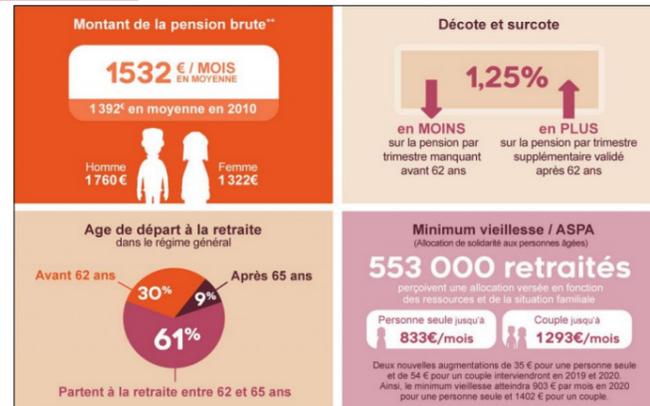
Présentation des orientations de la réforme et lancement d'une phase de concertation avec les partenaires sociaux. Mise en place d'un simulateur expliquant au public le fonctionnement du futur système

**Au cours de l'année 2019**  
Projet de loi en Conseil des Ministres, puis au Parlement. Après le vote de la loi s'ouvrira une période de transition.

**LA REFORME SERAIT APPLIQUEE EN 2025 ET SANS AUCUNE RETROACTIVITE**

#### La pension de réversion ?

D'après le Haut Commissaire à la réforme des retraites Jean-Paul Delevoye, il ne s'agit pas de la supprimer mais de tenir compte de l'évolution de la société et de la rendre plus juste, en harmonisant les règles d'attribution actuellement très diverses selon les Caisses.



Source : <http://reforme-retraite.gouv.fr/>

# CARNET



## NAISSANCES

- 24/01/2018 Simon FORAY
- 04/02/2018 Bartholomé THOMÉ
- 15/02/2018 Sofia LEPOITTEVIN SWIESZEK
- 27/02/2018 Charly MERMILLOD-BLARDET
- 09/03/2018 Juliette BUISSON
- 14/03/2018 Emilie MAMONOFF
- 31/03/2018 Enora REGLI
- 20/04/2018 Madie BERTRAND
- 21/04/2018 Aloïs AUBERTIN
- 04/05/2018 Maely VITTE
- 04/05/2018 Tahina VITTE
- 11/06/2018 Nélia CHATELAIN-CADET
- 28/06/2018 Jimmy THOMASSON
- 30/06/2018 Soan BERNARD

Toutes nos félicitations aux parents et nos vœux de bonne santé aux bébés.

## MARIAGE



- 05/05/2018 Arnaud POZZO et Karolina DOHNALOVA

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés



## DECES

- 07/02/2018 Richard PÉRILLIAT

Nos sincères condoléances aux familles

# URBANISME

## PERMIS DE CONSTRUIRE

### Permis de construire acceptés :

- 09/04/2018 maison d'habitation, chemin de Farage
- 09/04/2018 garage double, chemin de Ballaison
- 15/05/2018 supérette, bar restaurant, logement, hébergements touristiques, route de l'Eglise
- 08/06/2018 extension – modification de toiture – piscine – véranda, chemin des Sartons
- 13/06/2018 Extension d'une construction existante et abri voiture, route de Rosière

### Permis de construire refusés

- 15/05/2018 maison d'habitation, route des Mégevand

### Déclarations préalables :

- 07/03/2018 rénovation bâtiment existant, route des Crêts
- 07/03/2018 abri voiture, route des Mégevand
- 28/03/2018 piscine, route du Vieux Rossy
- 03/04/2018 piscine, route des Mégevand
- 09/04/2018 piscine, route des Mégevand
- 09/04/2018 piscine et abri de jardin, route de Perroud
- 14/05/2018 agrandissement abri voiture et cellier, impasse du Villard
- 14/05/2018 ravalement, toiture, modification de façades, impasse du Villard
- 15/05/2018 ravalement façades, route des Mégevand
- 18/05/2018 modification en façade, route du Chef-Lieu
- 30/05/2018 piscine, route des Mégevand
- 05/06/2018 panneaux photovoltaïques, chemin des Bourgeois
- 05/06/2018 panneaux photovoltaïques, route des Parents
- 05/06/2018 modifications de façades, impasse du Villard
- 07/06/2018 serre tunnel, impasse des Framboisiers

### Déclarations préalables refusées:

- 07/02/2018 travaux d'exhaussement, route d'Allonzier
- 20/02/2018 détachement de 2 lots, route des Crêts
- 29/03/2018 remblaiement, chemin des Bourgeois
- 07/05/2018 remblaiement, route des Balmettes

## TAUX DES IMPÔTS LOCAUX 2018

maintien des taux d'imposition de 2017

TAXES	BASES PREVISIONNELLES	Taux d'imposition	PRODUIT FISCAL
Taxe d'habitation	2 331 000 €	15,03 %	350 349 €
Taxe foncier bâti	1 358 000 €	11,83 %	160 651 €
Taxe foncier non bâti	40 300 €	56,28 %	22 681 €
Contribution foncière des entreprises	FISCALITE PROFESSIONNELLE UNIQUE → CCFU		
		<b>PRODUIT FISCAL 2018</b>	<b>533 681 €</b>

# FLASH CONSEIL MUNICIPAL

## 15 février 2018

- Approbation compte de gestion et compte administratif 2017
- Programme de travaux forestiers 2018 de l'ONF
- Délégation du droit de préemption urbain au maire
- Composition du conseil communautaire de la Communauté de Communes Fier et Usse

## 10 avril 2018

- Affectation des résultats 2017, Vote du taux des impôts 2018 : sans changement, Adoption du budget principal 2018
- Subventions pour le self de la cantine scolaire et pour un défibrillateur
- Maintien de la semaine scolaire de 4 jours à la rentrée de septembre 2018 pour les écoles maternelle et élémentaire
- Fusion administrative des écoles maternelle et élémentaire pour avoir une direction unique dès septembre 2018
- Elaboration d'un diagnostic de video-protection communale
- Aménagements de la voirie de la RD3 pour limiter la vitesse (le Fresnay, Stade de Menulles, traversée de Rossy)
- Mise en souterrain des réseaux électriques et télécommunication de Rossy

## 31 mai 2018

- Décision modificative du budget principal 2018
- Création de 4 emplois non permanents pour juillet/août au sein des services techniques
- Tarifs 2018 des salles communales et du plateau sportif des Menulles, tarifs 2018 du bistrot communal
- Subventions 2018 aux associations et aux coopératives scolaires, travaux au colombarium
- Etude sur l'extension du groupe scolaire et la création d'un plateau sportif
- Portage foncier par l'Etablissement Public Foncier de la Haute-Savoie (EPF 74)
- Désignation des jurés d'Assises 2018

## AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE FIER ET USSES

## 15 mars 2018 à Lovagny

- Acquisitions foncières périmètre de protection des captages dont Creux du Chêne à Choisy
- Autorisations de signature au Président pour diverses conventions
- Attributions de subvention à l'ADMR et à la Mission Locale du Bassin Annécien (MLJBA)
- Création emploi service urbanisme/aménagement du territoire
- Octroi garanties d'emprunt à Haute-Savoie Habitat
- Fixation des tarifs de transport scolaire pour l'année 2018-2019
- Budgets annexe PAE Vincy et ZAE des Rioudes pour l'exercice 2017
- Débat d'orientation budgétaire 2018

## 12 avril 2018 à Choisy

- Adhésion à l'association des Départements & Régions Cyclables (DRC)
- Autorisation de signature au Président pour convention pour le Schéma de développement touristique
- Modification conditions tarifaires multi-accueil « les Petits Chamois » et des micro-crèches du territoire
- Diverses conventions
- Approbation des comptes 2017 et vote des budgets principaux et annex de l'eau potable, la PAE de Vincy et la ZAE de Rioudes
- Demande de subvention à la Région AURA pour la réalisation de la vélo-route V62—tranche 1

## 24 mai 2018 à Méziery

- Attribution marché fourniture de conteneurs semi-enterrés (tri déchets)
- Renouvellement convention d'occupation bâtiment bureaux CCFU au lac de la Balme
- Création emploi non permanent chargé de projet Espaces Naturels Sensibles (ENS)
- Poursuite procédure projet création aire d'accueil des gens du voyage
- Attribution marché de maîtrise d'œuvre à l'atelier CATHERINE BOIDEVAIX pour la construction du siège de la CCFU pour 1033 m2, enveloppe financière 2 100 K€ HT

Principaux points uniquement : l'intégralité du compte-rendu des conseils municipaux et intercommunaux est affiché sur les différents panneaux municipaux et disponible en mairie ou sur internet aux adresses suivantes :

[www.choisy.fr](http://www.choisy.fr), rubrique « vie municipale »  
[www.fier-et-usses.com](http://www.fier-et-usses.com), rubrique CCFU

Les conseils municipaux et conseils communautaires sont des réunions publiques ouvertes à tous.

# CEREMONIES & FESTIVITES



## REPAS DU CCAS LE 28 AVRIL

Le repas du CCAS a connu un vif succès (68 participants) Cette année l'équipe du bistrot et les membres du CCAS, dans une ambiance très festive, se sont chargés de la préparation du repas avec au menu : apéritif et mise en bouche, assiette terre et mer, poulet fermier façon Val de Saire, fromages, Méli-mélo de desserts et café.

**M. Raymond SOCQUET avec son accordéon s'est chargé gracieusement de l'animation. Toute l'équipe le remercie chaleureusement.**

8 personnes nées en année 8 ont été honorées : petits bouquets pour les dames, Opinel pour les messieurs.

## CEREMONIE DU 8 MAI

Une belle participation à la commémoration du 8 mai 1945, malgré l'horaire matinal. A 9 h, la commune accueillait les personnalités civiles et militaires et les citoyens de Choisy. Une dizaine d'enfants des écoles ont participé au dépôt de gerbe. A l'issue de la cérémonie, M. le Maire a convié tout le monde au pot de l'amitié.

**Merci aux enfants ainsi qu'à tous les participants qui viennent partager ce moment de recueillement et de souvenir.**



## DEPART DE MME VOISIN, DIRECTRICE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE

Le jour de la kermesse de l'école, tous étaient réunis autour de Mme Voisin qui a dirigé l'école élémentaire pendant 10 ans et qui part diriger une école à Sillingy. Elle sera remplacée à la rentrée par Mme Véronique Copin dans le cadre de la création de l'école primaire (fusion de la maternelle et de l'école élémentaire).

**Tous nos remerciements à Mme Voisin pour son engagement auprès des jeunes de Choisy et toutes nos félicitations aux deux futures directrices**



## MATINEE DE L'ENVIRONNEMENT

L'équipe de bénévoles était fidèle au rendez-vous le 9 juin pour continuer l'aménagement du jardin : les marches de l'escalier en haut du jardin, le déplacement de la zone d'aromatiques, l'entretien du chemin et la taille légère des haies...toutes ces tâches ont occupé la matinée, avec une pause café bienvenue sous le noyer et un repas convivial au bistrot pour clôturer cette matinée sympathique au soleil !

**RENDEZ-VOUS LE 22 SEPTEMBRE POUR LA SUITE !**



# INVASIVES...ENCORE !

Quelques espèces « invasives » influent sur la biodiversité locale et progressent... Transports mondiaux, changement climatique, ou goût des consommateurs pour des espèces exotiques : tout est propice à leur prolifération ! **Certaines d'entre elles sont la seconde cause de régression et d'extinction d'espèces dans le monde après la disparition et la fragmentation des habitats selon l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature.**

En 2013, d'après l'INPN, parmi les 2201 espèces introduites en métropole, 111 espèces sont considérées comme envahissantes (5 %), dont 72 espèces végétales continentales, 31 espèces animales continentales et 6 marines. (source gouvernement, MEDD)

Et nos espèces locales ne sont pas non plus en reste pour envahir les pays lointains. Des plus petites bactéries et virus aux animaux de grande taille, le brassage de populations au niveau mondial existe depuis la nuit des temps mais s'est accéléré à notre époque. Certaines sont dangereuses pour notre santé ou prédatrices de nos animaux locaux. Sans pouvoir malheureusement les éliminer, il faut au moins essayer de contrôler leur progression.

**En voici quelques unes qui méritent une attention particulière :**

## LES PLANTES

**L'AMBROISIE : pollen fortement allergisant**  
Ne pas confondre avec les armoises  
En savoir plus : <http://www.ambroisie.info>



**LA BERCE DU CAUCASE : provoque brûlures de la peau avec l'exposition au soleil**  
Mesure 3 à 4 m de haut, à ne pas confondre avec l'innocente Berce Commune.

*Autres envahisseuses redoutables par leur capacité de colonisation : les Renouées géantes que l'on voit un peu partout, les Solidages à inflorescences jaune d'or et les Balsamines, sans oublier le Buddleia Davidii (arbre à papillons) si courant dans nos jardins*

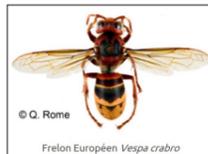
D'une manière générale, les plantes invasives doivent être arrachées (en se protégeant le cas échéant) mais les déchets ne doivent pas être transportés, jetés dans la nature ni brûlés à l'air libre (interdit). Vous pouvez vous renseigner auprès de la FRAPNA 74 (Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature) sur <http://www.frapna-haute-savoie.org>

## LES INSECTES

**LA PYRALE DU BUIS : détruit complètement les buis. Pas de prédateurs connus...**



**LE FRELON ASIATIQUE : se nourrit d'abeilles et de fruits.**  
La seule guêpe en Europe avec une couleur aussi foncée. Si vous l'apercevez, il faut le signaler ! En savoir plus : <http://frelonasiatique.mnhn.fr/signaler-informations/>



**LE MOUSTIQUE TIGRE : susceptible de colporter des maladies exotiques (dengue, chikungunya, zika...)**  
Présent dans 44 départements dont deux limitrophes à la Haute-Savoie, il faut le signaler !  
En savoir plus : [http://www.signalement-moustique.fr/signalement\\_albopictus/](http://www.signalement-moustique.fr/signalement_albopictus/)



Pour la liste exhaustive de toutes les espèces, invasives ou non, protégées ou pas : l'Inventaire National du Patrimoine Naturel du Muséum national d'Histoire naturelle : <https://inpn.mnhn.fr>.

# DES NOUVELLES DE LA MATERNELLE

## Une année bien remplie dès le 1er jour !

- La 8 Mont Blanc est venue filmer la 1ère rentrée des petits; puis nous avons organisé une exposition sur les couleurs.
- Nous sommes allés visiter la ferme de Mr Rollier à la découverte des vaches, des veaux et des engins agricoles.
- Nous nous sommes aussi promenés à la rencontre de l'automne dans le jardin derrière la mairie et les chemins de Choisy, et à notre retour, nous avons dégusté la soupe au potiron réalisée la veille.
- Nous sommes allés deux fois au cinéma, nous avons vu "Myrtille et la lettre au père Noël" et "Ernest et Célestine en hiver".
- Etienne Sibille est venu nous présenter un spectacle "A la découverte des instruments du monde" (Afrique et Australie).

- Nous avons assisté en avant-première au spectacle "Petit Bout de Hêtre" d'Isabelle Noël.



- Les Moyens et les Grands ont décoré le bonhomme Carnaval réalisé par des parents et brûlé le 3 février lors du carnaval organisé par l'APE. Ils ont bénéficié également de 2 animations sur les déchets : le tri, le recyclage, et le compost.



- A Pâques, nous avons cherché les oeufs cachés dans la cour de l'école, nous avons fêté le 100ème jour d'école en venant tous déguisés à l'école..

- La compagnie "les 3 chardons" est venue nous présenter son spectacle "Le Bel Oiseau"

- Nous avons assisté à notre 1er concert en salle "M le Méchant" au Brise Glace à Annecy, nous en avons profité pour aller pique-niquer dans les jardins de l'Europe, puis nous avons visité le château d'ANNECY et découvert l'art contemporain :



- Tous les enfants de maternelle ont visité "le jardin extraordinaire" à La Turbine de Cran Gevrier. Suite à cette visite, nous avons planté des "graines mystère" dans notre jardin à l'école :



**.... et elle s'est terminée sur l'Afrique !**

# A L'ECOLE ELEMENTAIRE

De nombreuses sorties ont ponctué l'année pour le plus grand bonheur de tous...



En complément de la **visite des Archives Départementales de la Haute-Savoie** et d'un travail sur la révolution, les élèves de la classe de CM1/CM2 ont pu toucher et lire des documents anciens en peau de mouton et d'autres en papier chiffon. Moments magiques !

Photos et textes  
Ecole Élémentaire de Choisy



Une animation sur l'élevage et sur l'équilibre des repas a permis à tous les élèves de la GS au CM2, de réfléchir au contenu de nos assiettes et ce qui est bon pour notre santé.



Tous les élèves du CP au CM2 ont déjà fait **deux séances à l'ArtTeppes d'Annecy** qui est un espace d'art contemporain. Ils ont pu comprendre des œuvres, guidés par un animateur, et ils ont participé à des ateliers d'expression et de création.



**Randonnée au Mont des Princes** le 18 mai sous fond historique, sur les traces des résistants de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale. Après 3h30 de marche et un pique-nique au sommet, les CM1 et les CM2 ont retrouvé d'autres classes devant le **château de Clermont** pour entonner « Le chant des partisans » et pour danser sur « Ce gamin là »



Pour finir l'année en beauté, toutes les classes de l'école bénéficient de plusieurs heures de **cours de danse africaine** dispensés par Sylvie et Madou, l'occasion aussi pour eux de découvrir des chants et des instruments d'Afrique.

Les enfants ont présenté leur travail lors de la kermesse du samedi 23 juin.



# INVASIVES...TOUJOURS ?

## LES ANIMAUX



L'écureuil gris remplace notre écureuil roux par transmission d'un virus et provoque d'importants dégâts en écorçant les arbres : hêtre, érable, bouleau, chêne, résineux, bref à peu près tout ! Et surtout il ronge l'écorce des arbres sains pour en lécher la sève.



L'**écrevisse américaine** fait concurrence aux poissons indigènes, en mangeant leur nourriture. Elle chasse les poissons de leurs abris, les laissant sans protection contre les prédateurs : oiseaux et autres poissons. Récemment elle a été rejointe par une autre envahisseuse, L'**écrevisse marbrée**, une espèce formée de femelles génétiquement identiques qui se reproduisent sans mâles par parthénogenèse ! L'espèce née probablement dans un aquarium gagne dangereusement du terrain dans la nature, en Europe et à Madagascar

**Conclusion : ne relâchez pas vos écrevisses d'aquarium ou autres animaux et végétaux dans la nature !**



### Tortue de Floride

Petite et mignonne dans les animaleries...mais devient grande (30 cm adulte). A été rejetée du domicile à la nature... Représente des porteurs de maladies dangereuses pour les êtres humains et de nombreuses autres espèces (vecteur potentiel de Salmonella, par exemple). Les grands spécimens peuvent infliger des morsures douloureuses. Omnivore, elle mange autant plantes qu'insectes et poissons. Agressive, elle menace la Cistude, notre tortue européenne, dont le territoire diminue.

En savoir plus sur les tortues : <http://lerefugedestortues.fr>

L'histoire nous montre à quel point il faut être attentif à ces invasions...on pense souvent au lapin en Australie, devenu incontrôlable, mais sait-on que LE RAT...était une espèce invasive d'Extrême Orient (introduit vers 1750) auquel on doit la transmission de la fameuse Peste notamment et qui maintenant fait partie de notre environnement familier...un rat par habitant dans les grandes villes (source Futura Sciences)

**Les espèces exotiques envahissantes (EEV) peuvent causer des dommages économiques majeurs et parfois significatifs sur la santé publique.**

Tous les Etats s'en préoccupent et il existe une panoplie de réglementations internationales (Convention internationale pour la protection des végétaux en 1952, sur les zones humides en 1971, sur la biodiversité en 1992) et européennes (Convention sur la conservation de la vie sauvage en milieu naturel de l'Europe en 1979 et directives Oiseaux, Habitats, l'Eau, les milieux marins ..etc) avec bien sûr entre autres l'interdiction d'importation de ces espèces. Une liste officielle des EEV interdites en Europe a été publiée.

En France, les EEV sont prises en compte dans la STRATEGIE NATIONALE POUR LA BIODIVERSITE. La réglementation interdit par exemple l'introduction dans le milieu naturel, volontaire, par négligence ou imprudence, ainsi que le colportage, la mise en vente, l'achat et l'utilisation de spécimens végétaux ou animaux (un arrêté par espèce) et prévoit des sanctions qui peuvent aller jusqu'à 6 mois d'emprisonnement en plus de l'amende. Au-delà de ce contrôle, un plan de lutte a été mis en place dès 2009 ainsi qu'un réseau de surveillance. **Même la gestion des déchets d'EEV végétales est à contrôler.** L'éradication d'une Renouée du Japon, par exemple, est compliquée si l'on ne veut pas contribuer au contraire à la diffuser (rhizomes, boutures, graines...)



**ABONNEZ-VOUS A NOTRE LETTRE MENSUELLE POUR RECEVOIR LES DERNIERES INFORMATIONS PAR MAIL : [mairie@choisy.fr](mailto:mairie@choisy.fr)**

# COMPTE ADMINISTRATIF 2017

## FONCTIONNEMENT 2017

**Recettes : 1 398 850 €**

**PRINCIPAUX POSTES  
k€ = 1000 euros**

**Dépenses : 1 078 211 €**

**COUPES DE BOIS, AFFOUAGE, FERMAGES : 7 k€**

**ATTRIBUTION DE FONDS**

- TAP : **4,9 k€**
- GENEVOIS : **241,5 k€**

**AUTRES TAXES ET IMPOTS : 872,7 k€**  
(dont contributions directes 521 k€)

**REMBOURSEMENTS PERSONNEL : 59,3 k€**  
(maladie, agence postale, rétrocession salaires)

**REMBOURSEMENT TRANSPORT SCOLAIRE et  
GARDERIE CENTRE DE LOISIRS : 30,6k€**  
(dont 11,5 k€ garderie et centre loisirs et 19,1 k€  
transport scolaire)

**AUTRES RECETTES : 183,4 k€**  
(dont 80,3k€ pour garderie/centre loisirs et 22,3 k€ can-  
tine, 12,4 k€ pour le bar, 7,8 k€ location salles, 1,7 k€ con-  
cessions cimetière, 58,9 k€ recettes diverses)



**ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT  
DES BÂTIMENTS : 105 k€**  
(dont 73 k€ pour l'électricité, 6,4 k€ fourni-  
tures entretien, 10,8 k€ entretien bâtiments,  
15,2 k€ pour la maintenance)

**VEHICULES COMMUNAUX : 2,5 k€**



**ENTRETIEN VOIRIE, TERRAINS,  
BOIS ET FORETS : 96 k€**  
(dont 79 k€ pour la voirie, 6 k€ terrains,  
11 k€ pour les bois et forêts)

**CHARGES DE PERSONNEL : 562,3 k€**  
(dont 295,7 k€ pour les titulaires et 45,5 k€  
pour les non titulaires, 56,1 k€ pour les élus)



**SCOLAIRE : 82,1 k€**  
(dont 39,5 k€ transport, 33 k€ pour cantine,  
centre loisirs et garderie, 6,7 k€ fournitures et  
2,9 k€ en prestation de services)



**SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS & CCAS : 13,1 k€**

**FRAIS DIVERS ET TAXES : 217k€**  
(dont intérêts emprunts 42 k€, FPIC 25 k€, FNGIR  
35 k€, divers )

## INVESTISSEMENT 2017

**Recettes : 2 167 887 €**

**PRINCIPAUX POSTES  
en milliers d'euros**

**Dépenses : 1 158 277 €**

**EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2016 : 381,9 k€**

**EMPRUNT POUR CONSTRUCTION AUBERGE  
COMMUNALE CHEF LIEU : 1591 k€**

**DOTATIONS ET SUBVENTIONS DIVERSES : 126,7 k€**  
(dont remboursement TVA 57,2 k€, subvention dé-  
partementale 15,6 k€, taxe d'aménagement 37,8 k€)

**OPERATIONS PATRIMONIALES : 68,4 k€**



**REMBOURSEMENT EMPRUNTS et DETTES : 189,8k€**

**DIVERS : 169 k€**  
(dont études 28,5 k€, PLU 23,3 k€ et enfouissement  
réseaux route mairie, Roullin et stade 51,2 k€ )

**VOIRIE : 249,3 k€**  
(dont 11 k€ parking mairie, 93 k€ conteneurs de tri,  
et 14,1 k€ éclairage parking salle des fêtes et stade)

**BATIMENTS**  
.> Scolaires : **8,4 k€**  
(dont école élémentaire : 3,8 k€ pour véranda  
et 4,6 k€ travaux )  
> Autres bâtiments publics : **15,8 k€**  
(dont 59,6 k€ portage achat maisons chef-lieu)

**ACHAT TERRAINS BATIS : 452,1 k€**  
(maisons Blandin et Spruytte du chef-lieu)

**DEPENSES DIVERSES : 61 k€**

**MOBILIERS ET MATERIELS DIVERS : 12,1 k€**



# NOS ASSOCIATIONS

## BENEVOLAT ?

Chaque année nos associations recrutent des volontaires pour des aides ponctuelles ou durables (voir ci-dessous). Sans les associations, la vie sociale du village serait réduite aux cérémonies et commémorations de la mairie ! Chacun resterait chez soi et Choisy deviendrait ce qu'on appelle un village « dortoir ».

« **Engagement, passion, autonomie, initiative, belles rencontres...** »

sont les mots qui pourraient résumer le vécu des bénévoles au sein des associations mais aussi parfois « déceptions et frustrations » devant l'indifférence de certains ou l'attitude de ceux qui apprécient les services proposés sans jamais participer. Les assemblées générales ne sont pas forcément « passionnantes » pour ceux qui ne gèrent pas l'association mais c'est l'occasion d'en savoir plus et d'encourager ceux qui se dévouent pour améliorer notre quotidien.

Les bénévoles ne sont pas des gens qui « n'ont rien d'autre à faire ». Ils sont même parfois débordés mais ils estiment que l'aventure humaine et la convivialité de la vie associative vaut largement le sacrifice des heures qu'on y consacre. Ils réussissent avec de petits moyens à nous proposer des sports, des actions culturelles et des animations pour petits et grands à des prix abordables.

**Un grand merci à nos bénévoles et à ceux qui se joindront à eux pour assurer la relève !**

En savoir plus sur le bénévolat et les associations : <https://www.associations.gouv.fr>

## COMITE DES FETES

Le comité des fêtes organise entre autres plusieurs fêtes pendant l'année (voir pages sur la Nuit des Contes) ainsi que nos vide-greniers. Cette année, le comité a dû annuler la course de caisses à savon annoncée pour début juillet car toutes les conditions de sécurité n'étaient pas réunies. La date de l'assemblée générale n'est pas encore fixée.

## APE (parents d'élèves)

La date de l'assemblée générale sera fixée à la rentrée.

## CLUB LOISIRS

L'assemblée générale aura lieu **le vendredi 31 août à 19h30** à la salle des fêtes. Les inscriptions aux activités se font ce soir-là seulement. Toute l'équipe de bénévoles vous remercie de votre présence.

**Vous aimez le cinéma ? Le club loisirs cherche des bénévoles pour animer le cinébus en binôme pour 2018/2019 et pour un remplacement pour 2019/2020.**

NB programmes CINEBUS sur le site ou en vous abonnant à la newsletter de la mairie

## BIBLIOTHEQUE

A noter dès maintenant dans vos agendas : pour la 3ème édition du Mois du Film documentaire en bibliothèque à Choisy, la projection du film "Quelque chose de grand" aura lieu le jeudi 29 novembre 2018 à 20h30 à la salle des fêtes en présence de la réalisatrice Fanny Tondre. Vous pourrez découvrir l'histoire d'un chantier colossal.

A surveiller aussi, le calendrier des autres projections proposées sur le secteur de la CCFU durant le mois de novembre.

## Une grainothèque à la bibliothèque !

Entre les documents sur le jardinage, l'écologie, la permaculture, les recettes de cuisine, des sachets de graines sont à votre libre disposition, il suffira d'en rapporter à votre tour dès que votre jardin en aura produit. Ramenons au jardin la plus grande biodiversité possible !

### Horaires spécial été :

**mercredi de 10h à 12h et samedi de 14h à 16h**

Pendant les mois de juillet et d'août, la biblio assure les permanences et vous propose un large choix de livres de poche à emporter dans vos valises ou bien à déposer dans votre jardin ou sur votre balcon... Surveiller les horaires estivaux sur le site et sur le compte facebook de la biblio...



## CHEMINS FAISANT

Le club de randonnée tiendra son Assemblée Générale annuelle, suivie d'un repas canadien le **vendredi 14 septembre 2018 à 19 h à la salle des fêtes de Choisy**



# GROS PLAN SUR LA CANTINE SCOLAIRE

## BARBECUE ANNUEL

Dans la joie et la bonne humeur, vendredi 22 juin 2018, comme chaque année, les enfants ont pu participer à un repas barbecue à la cantine. Pour l'occasion M. Brondex est venu renforcer l'équipe des surveillants et s'est chargé de la cuisson des saucisses. Au menu : Melon – pastèque, frites saucisses – glace.

Un bon moment apprécié de tous !



## DU NOUVEAU A LA RENTREE : LE SELF !

Vos enfants recevront au guide pour le bon usage du self et des CONSIGNES ANTI-GASPI : Ils apprendront à se servir raisonnablement pour pouvoir finir leur assiette ou leur verre. Au besoin, ils pourront réclamer une deuxième ration de légumes ou de féculents.



A la fin du service, la totalité des déchets alimentaires sera pesée sous le regard vigilant de l'inspecteur Gaspi, l'objectif étant de les réduire au strict minimum. La quantité de déchets sera affichée chaque jour pour constater les progrès réalisés.

## PETITS RAPPELS POUR UN BON FONCTIONNEMENT DE LA CANTINE

Vous n'avez plus besoin d'acheter des tickets pour les repas de vos enfants depuis que la mairie a mis en place la facturation. Au lieu de payer à l'avance, vous payez mensuellement ....mais cet avantage suppose que vous payiez à l'heure, sans que l'on soit obligé de faire des rappels (systématiques pour quelques uns...).

### MODALITES PRATIQUES DE REGLEMENT

Les familles sont prévenues par mail que les factures sont sur le site. Le règlement se fera :

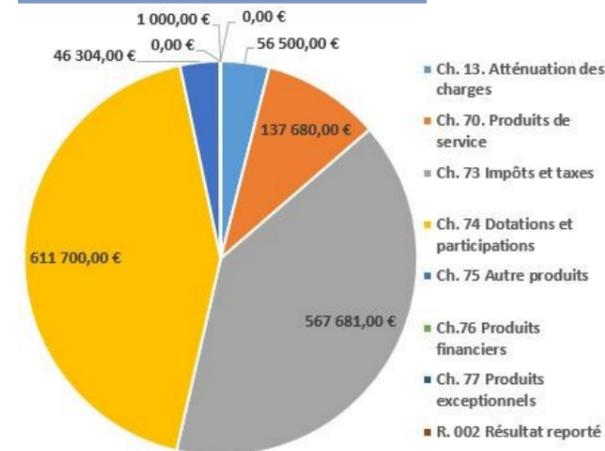
- à la mairie en espèces ou par chèque à l'ordre du Trésor Public
- ou par carte bancaire directement sur le site.

D'autre part, les inscriptions aux repas se font une semaine à l'avance. Nous vous invitons à relire le règlement que vous pouvez également trouver sur le site de la commune : [www.choisy.fr](http://www.choisy.fr) (rubrique services)

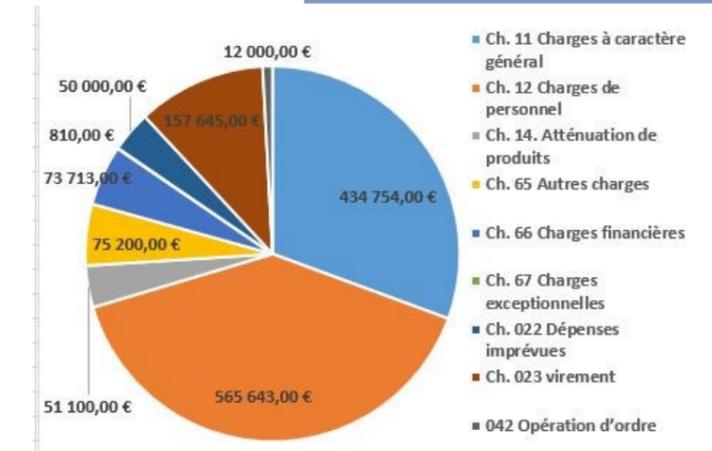
# BUDGET 2018

## FONCTIONNEMENT 2018

Recettes : 1 420 865 €



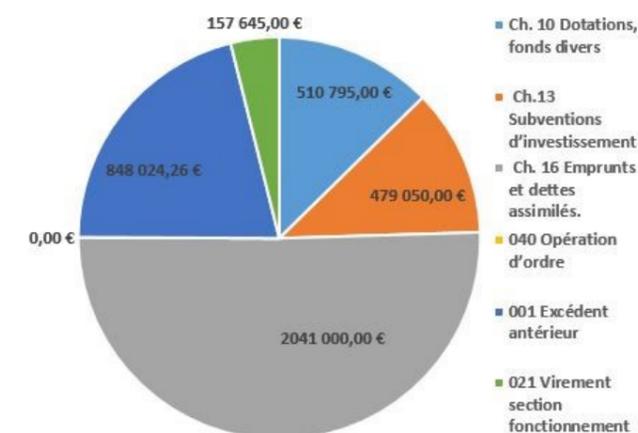
Dépenses : 1 420 865 €



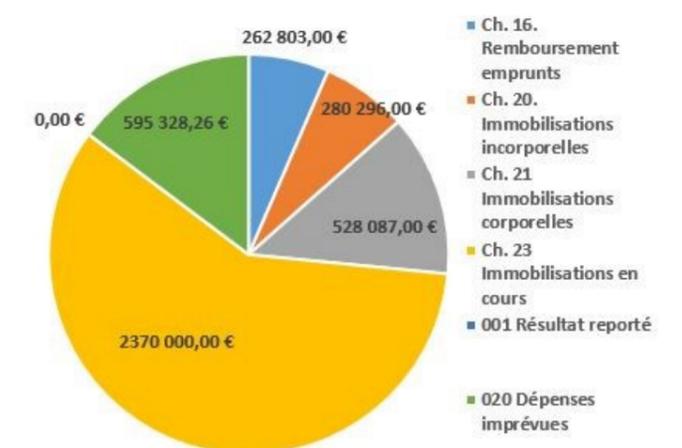
En 2018, les dépenses et recettes de fonctionnement resteront stables par rapport au budget 2017, malgré la baisse des dotations et subventions. En effet, les charges du personnel en augmentation font l'objet de compensations liées à la mutualisation des services au sein de la CCFU ainsi que d'une participation de La Poste aux frais de gestion de l'agence postale de Choisy.

## INVESTISSEMENT 2018

Recettes : 4 036 514,26 €



Dépenses : 4 036 514,26 €



L'augmentation des recettes et dépenses d'investissement par rapport au budget 2017 est liée à l'emprunt engagé pour la réalisation du nouveau bâtiment communal (auberge et autres services).

# LA NUIT DES CONTES A CHOISY...

Le 2 juin au soir, il y avait foule au parcours de santé ! La Nuit des Contes était de retour. Le comité des fêtes avait préparé ses fameux burgers pour nourrir tous les spectateurs des élucubrations du Troup'Ho et de la Troup'Hette.

Cette soirée mémorable méritait bien un petit reportage photo...



Cette fois-ci c'est un loup qui accueillait les groupes pour démarrer la traversée du bois des hauts de Choisy, à la rencontre des personnages qui nous rappelaient les contes de notre enfance...

Mais que fait donc Cruella dans la maison des petits cochons ? Attend-elle le loup pour s'offrir une nouvelle fourrure ?



Le petit cochon Nif-Nif part à la recherche de son frère Nouf-Nouf. Celui-ci se la coule douce avec la princesse Constance qui doit l'embrasser pour qu'il se transforme en prince...mais il refuse de l'épouser et part trouver une princesse plus délicate !

La princesse aux petits pois, perchée dans les nuages, veut redescendre du royaume du géant. Le prince la délivre sous les yeux de Jack qui essaie désespérément de faire pousser un haricot magique.



Le géant renonce à épouser une princesse aussi difficile à satisfaire ! Il part avec le public à la recherche d'une femme moins compliquée.

Tombant sur Hansel et Gretel, occupés à manger la maison en pain d'épice...Ils sont rejoints par un lapin loufoque qui cherche un produit magique pour faire grandir Alice.. Le public le suit...



# MAIS QUEL MELI-MELO !



Ils arrivent dans la cuisine où Peau d'Ane et sa marraine préparent un gâteau afin d'y glisser une bague qu'un prince trouvera pour lui redonner son apparence de princesse. Une sorcière arrive et insiste pour qu'elle mange une pomme...elle la refuse mais goûte à la fiole qu'a apporté le lapin pour guérir Alice ! Elle se retrouve minuscule et sa marraine part avec le public chercher un antidote...

Arrivés au Palais des Mille et Une Nuits, Aladin et Alice les accueillent. Aladin a trouvé une Alice miniature dans un bocal ! Elle a retrouvé sa taille normale grâce au Génie qu'Aladin a délivré d'une lampe magique. La marraine voudrait bien qu'il en fasse autant pour Peau d'Ane mais Aladin a épuisé bêtement les 3 vœux ! Le Génie pense qu'il peut arranger ça s'il retrouve sa lampe, vendue à la Dame de Cœur ! Le public et lui partent la récupérer...



La Reine de Cœur est bien gardée ! Le Génie a beau négocier, elle ne veut pas revendre la lampe; son chapelier essaie de tempérer la cruauté de sa Reine mais celle-ci décide de garder le Génie en otage pour faire inciter son ennemie Alice à venir le délivrer! Le chapelier part avec les spectateurs...

Cette fois, ils tombent sur le Petit Chaperon Rouge et sa Mère Grand, perdus dans leur histoire...mais où est donc le loup qui devrait être dans le lit ??? Il arrive tout essoufflé et se plaint d'avoir été séquestré par Cruella qui voulait en faire une fourrure ! Pas du tout intéressé pour manger Mémé (son péché mignon c'est la viande de cochon) il accepte de venir au lit à côté d'elle à condition qu'elle ne le bassine pas avec ses grandes mains et ses grandes oreilles et ...Bref, chapelier et petit chaperon, accompagnés du public, partent à la recherche du génie...etc, etc...

